

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-18 code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le **jeudi 8 février 2024 à 20h00 à la Mairie**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 14 décembre 2023

Points soumis à délibération

- **Ressources Humaines**
 1. Modification du tableau des effectifs du personnel communal
- **Finances**
 2. Débat d'orientations budgétaires
- **Vie associative**
 3. Modification du règlement intérieur des bâtiments et équipements municipaux
- **Affaires générales**
 4. Modification des tarifs municipaux dans les cimetières de la ville

Questions diverses

En Mairie, le vendredi 2 février 2024
Le Maire,
Jérôme FRANÇOIS



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' followed by a cursive flourish.

AFFICHÉ LE VENDREDI 02 FÉVRIER 2024